

François EUVÉ

## La spiritualité du *Milieu divin*

Chaire Teilhard de Chardin

**T01C (12h)** • Mercredi de 19h30 à 21h30  
du 6 février au 27 mars, sauf le 6 mars

Pierre Teilhard de Chardin a présenté l'essentiel de sa spiritualité dans un petit livre qui deviendra célèbre, *Le Milieu divin*, écrit entre novembre 1926 et mars 1927. Diffusé de son vivant sous forme ronéotée, il ne fut publié qu'après sa mort, et connu d'emblée un très grand succès.

Le cours présentera les grands thèmes de l'ouvrage, en les éclairant par d'autres documents : textes antérieurs, correspondance, notes personnelles de Teilhard. On se rendra attentif aux résonances ignatiennes de sa spiritualité. On se demandera quelle théologie est à l'arrière-plan de cette spiritualité.

On s'arrêtera aussi sur quelques objections qui ont pu être faites à l'encontre d'une spiritualité « cosmique ».

### **Bibliographie :**

- *Le message spirituel de Teilhard de Chardin*. Colloque sur le *Milieu divin*, édité par Chantal Silvestre de Sacy et Claude Cuénot, Seuil, Paris, 1970.
- H. Wang, *Le phénomène Teilhard : l'aventure du livre « Le milieu divin »*, Saint-Étienne, Aubin, « Science et spiritualité avec Teilhard de Chardin », 1999.

## Modalités d'inscription

L'inscription aux cours est obligatoire et se fait avant de participer aux enseignements. Elle doit être accompagnée de son règlement.

Le Centre Sèvres se réserve la possibilité d'annuler un cours si le nombre d'inscrits est insuffisant. C'est pourquoi il est important de s'inscrire dès que possible.

L'inscription se fait :

- par internet sur le site du Centre Sèvres : [www.centresevres.com](http://www.centresevres.com)  
« inscription en ligne »
- par courrier : envoyer le bulletin d'inscription (téléchargeable sur le site) dûment rempli et accompagné du règlement
- sur place : auprès de l'accueil ou du secrétariat

*NB : Aucune inscription ne peut être prise par téléphone ou par mail.*

## Droits d'inscription

- ♦ Formation continue : s'adresser au secrétariat.
- ♦ Réduction de 75 % aux étudiants de moins de 26 ans sur justificatif, 50 % aux demandeurs d'emploi sur justificatif, 50 % à l'un des conjoints pour l'inscription d'un couple au même cours.
- ♦ Si vous désirez soutenir financièrement le Centre Sèvres, vous pouvez payer un tarif de soutien dont le montant est laissé à votre appréciation.

Tarif : 121 €

Consulter le site

Cette consultation est recommandée pour être informé des modifications éventuelles apportées au programme ou des diverses manifestations organisées au cours de l'année.